

AVIS AU PUBLIC

Clôture provisoire des listes - Révision des listes électorales

Il est porté à la connaissance du public, que les listes électorales ont été arrêtées provisoirement au **15 avril 2024 à 17.00 heures**.

Les listes électorales provisoires seront déposées à l'inspection du public à la maison communale (7481 Tuntange, 2, rue de Hollenfels) **du 16 au 23 avril 2024 inclus**.

Un recours éventuel concernant les listes est à présenter au collège des bourgmestre et échevins jusqu'au **23 avril 2024 au plus tard**. Aucune réclamation tendant à l'inscription d'un électeur ne sera recevable devant les tribunaux, si elle n'a été préalablement soumise au collège des bourgmestre et échevins.



le collège des bourgmestre et échevins